
Grands Québécois 2005

Secteur social

L'honorable Gilles Lamontagne, C.P., C.D., O.C., C.Q.

Honoré dans le secteur social, l'honorable J. Gilles Lamontagne aura su se démarquer à toutes les étapes de sa vie. On le reconnaît comme un homme de courage, de détermination et de grande discipline. Pour plusieurs, il personnifie les valeurs fondamentales de notre société. Celui qui allait devenir maire de Québec est né à Montréal le 17 avril 1919. Il a fait ses études classiques au Collège Jean-de-Brébeuf et a poursuivi sa formation à l'École des hautes études commerciales.

En mai 1941, à peine deux ans après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le jeune Lamontagne, à peine âgé de 22 ans, se porte volontaire dans l'Aviation du Canada (ARC). Dans la nuit du 13 mars 1943, au retour d'un raid en Allemagne, le bombardier qu'il pilote est abattu au-dessus de la Hollande. Il est alors capturé avec son équipage par la Gestapo et demeurera prisonnier dans différents camps jusqu'au 6 mai 1945. Il sera cité dans la liste d'honneur du roi George VI et largement décoré pour son acte de courage.

Gilles Lamontagne avait été initié très tôt au monde des affaires au sein de l'entreprise familiale implantée à Montréal. C'est toutefois à Québec, dès 1946, qu'il choisira d'acquérir et d'exploiter une boutique d'importation dans le Vieux-Québec. Au cours des vingt années qui vont suivre, l'homme d'affaires qu'il est devenu s'engage au sein de la Chambre de commerce de Québec tout en oeuvrant au développement socio-économique de la ville.

En 1962, M. Lamontagne participe à la fondation du Progrès civique et est élu conseiller à la Ville de Québec. Aux élections municipales de 1965, il devient le 33^e maire de Québec, fonction qu'il occupera sans interruption jusqu'en 1977. Sous son administration, la Ville de Québec verra naître de nouvelles méthodes administratives et connaîtra de grandes réalisations. On assistera notamment à la création de la communauté urbaine, à des fusions municipales, à la construction de l'autoroute Dufferin, à l'aménagement des rives de la Saint-Charles, à l'apparition des premiers HLM et à l'élimination des voies ferrées dans Saint-Roch et Saint-Sauveur.

En 1977, Gilles Lamontagne décide de s'engager dans l'arène politique fédérale et est élu député de Langelier à la Chambre des communes. Il va y oeuvrer jusqu'en 1984. On le verra successivement occuper les fonctions de secrétaire parlementaire à l'Énergie, Mines et Ressources, ministre des Postes, de la Défense nationale ainsi que des Affaires des anciens combattants. Le 28 mars 1984, l'honorable Gilles Lamontagne est assermenté lieutenant-gouverneur du Québec. Il assumera ses fonctions jusqu'en août 1990, en montrant une grande disponibilité et en continuant de veiller à l'épanouissement et au mieux-être de la communauté québécoise. Aujourd'hui âgé de 85 ans, M. Lamontagne demeure néanmoins actif à titre de conseiller spécial chez GPC International communication et affaires publiques.